

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION D'UN TERRAIN
N°7011**

Le Port autonome de Strasbourg et la société PONTIGGIA, société par actions simplifiée au capital de 230 000,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Colmar sous le n° 380 722 504 et dont le siège social est situé 7 rue de Sélestat à 68180 Horbourg Wihr, ont conclu le 17/08/2026 un contrat d'occupation portant mise à disposition d'un terrain d'une surface de 2 000 m² situé 10 rue de Rouen à Strasbourg dédié à l'exercice d'une activité de déchargement et de stockage de matériaux de BTP, de stockage de matériaux inertes (ne subissant aucune modification chimique dangereuse) et d'engins BTP et aussi de base vie-chantier pour la période du 18 juin 2026 au 30 septembre 2027.

Le Port autonome a réalisé des mesures de publicité relative à la mise à disposition du terrain, par une publication sur le site internet du Port autonome, et que cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société PONTIGGIA, sur la base de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.